

HONORAIRES DE L'AGENCE

Taux des Prestations Honoraires

A compter du 01/01/2017 (dont TVA à 20% incluse)

- VENTE Appartements, maisons, villas, terrains, murs commerciaux

Prix inférieur ou égal à 75 000 euros	8% TTC du prix de vente
Prix compris entre 76 000 euros et 150 000 euros	7% TTC du prix de vente
Prix à partir de 151 000 euros	6% TTC du prix de vente
Honoraires Estimation :	180 euros TTC

- LOCATION Appartements, maisons, villas, murs commerciaux

Honoraires fixés par décret n° 2014-890 du 1^{er} Août 2014 paru au Journal Officiel du 6 Août 2014
Texte n° 53 Commune de Nice et son agglomération : Zone tendue (baux d'habitation soumis aux dispositions De la Loi du 6 Juillet 1989)

Honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail	10€/m ² par partie
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m ² par partie
Honoraires d'entremise et de négociation (forfaitaire à la charge exclusive du bailleur)	60€ TTC

Siège social : c/o HERMETYS 34, rue Gioffredo 06 000 NICE
Succursale : 14 rue du Pont Romain 06400 CANNES - Email : contact@immo-selection.fr
Site Web : www.immo-selection.fr

SARL au capital de 20.000 € - RCS Nice 432 364 461 - Garantie SOCAF PARIS pour un montant de 110 000 €
Carte Professionnelle n° CPI 0605 2015 000 002 747 délivrée par la CCI NICE Côte d'Azur